



Jeun'Est

**Guide pratique
inscription partenaires**

Table des matières

| | |
|---|----------|
| 1. INTRODUCTION | 3 |
| 2. CREATION DE COMPTE..... | 4 |
| 3. DEMANDE DE CONVENTIONNEMENT | 6 |
| 4. SIGNATURE DE CONVENTION | 7 |

1. INTRODUCTION

Le dispositif Jeun'Est, à l'initiative de la région Grand Est, permet aux jeunes de la région de 15 à 29 ans de bénéficier d'avantages financiers dans de nombreuses structures partenaires du dispositif.

Votre structure répond aux critères du dispositif Jeun'Est, c'est pourquoi nous vous invitons à vous conventionner auprès de la région Grand Est pour le dispositif Jeun'Est.

Vous trouverez ci-après un guide afin de vous créer un compte et de vous conventionner à Jeun'Est.

2. CREATION DE COMPTE

En vous rendant à l'adresse <https://partenaire.jeunest.fr>, vous pouvez vous créer un compte Partenaire. Pour vous créer un compte, vous aurez besoin de renseigner votre Raison sociale, votre numéro de SIRET ainsi que votre adresse mail.

Après la création de votre compte, vous recevrez un identifiant et un mot de passe afin de vous connecter à votre espace Partenaire.


Inscription

Veuillez renseigner les informations ci-dessous :

| | |
|---|--|
| Raison sociale : * | N° SIRET : * |
| <input type="text" value="Raison sociale"/> | <input type="text" value="N° SIRET"/> |
| Adresse mail : * | Confirmation mail : * |
| <input type="text" value="Adresse mail"/> | <input type="text" value="Confirmation mail"/> |

Veuillez cocher le captcha :*

Ce système permet d'éviter l'utilisation de programme automatique remplissant les formulaires.

I'm not a robot 
reCAPTCHA
Privacy - Terms

*Champs obligatoires **

Merci pour votre inscription



Votre compte a bien été créé.

Vous allez recevoir par email les identifiants de votre espace partenaire.

Afin de vous affilier, n'oubliez pas d'effectuer votre demande de conventionnement depuis votre espace partenaire.

Connectez-vous ensuite à votre espace personnel grâce aux identifiants de connexion reçus par mail. Attention : conservez bien votre numéro d'identifiant, qui est unique et vous permettra de vous connecter à votre espace partenaire.

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

Espace partenaire

Vous n'avez pas de compte Jeun'Est ?

INSCRIPTION

Connexion

15505

Identifiant oublié ?

.....

Mot de passe oublié ?

CONNEXION

Il vous sera alors demandé de modifier le mot de passe temporaire que vous avez utilisé lors de votre première connexion par un nouveau mot de passe. C'est ce nouveau mot de passe qui vous servira pour vous connecter à l'avenir.

Modifier le mot de passe

Ancien mot de passe : *

.....

Nouveau mot de passe : *

.....

Confirmation nouveau mot de passe : *

.....

Veuillez cocher le captcha : *

Ce système permet d'éviter l'utilisation de programme automatique remplissant les formulaires.

I'm not a robot

reCAPTCHA
Privacy - Terms

MODIFIER

Champs obligatoires *

3. DEMANDE DE CONVENTIONNEMENT

Après vous être connecté à votre compte, vous pouvez faire votre demande de conventionnement.

Le formulaire est disponible directement sur la première page de votre espace Partenaire.

Avant de commencer à faire votre demande, nous vous invitons à vous munir du RIB de votre structure ainsi que de votre KBIS (de moins d'un an) ou de vos Statuts d'association.

Chaque étape du formulaire est accompagnée d'un bouton « Précédent », vous permettant de revenir à l'étape précédente ; et d'un bouton « Continuer » vous permettant d'accéder à l'étape suivante.

Tout d'abord, vous pourrez sélectionner le type de votre structure parmi :

- Librairie
- Association de Parents d'élèves
- Association sportive
- Spectacle
- Cinéma

Ensuite, vous pourrez sélectionner le(s) type(s) de convention(s) pour laquelle vous souhaitez vous conventionner. Selon le type de structure, vous avez la possibilité de sélectionner :

- Livre loisir
- Manuel scolaire
- Sport
- Spectacles
- Cinéma

La 3^{ème} étape consiste à saisir les coordonnées administratives de votre entreprise, les coordonnées du responsable de la structure, celles que vous souhaitez voir apparaître sur le site internet ainsi que les coordonnées bancaires de votre structure.

Attention :

- Le numéro de téléphone portable du responsable de la structure est nécessaire afin de signer votre convention électroniquement. Il ne sera pas visible des différents publics de Jeun'Est
- Vérifiez que le nom du titulaire du compte bancaire ainsi que l'IBAN sont bien liés à votre structure, dans le cas contraire, nos équipes invalideront votre conventionnement et vous demanderont de modifier les informations saisies

L'étape suivante vous permet de joindre les fichiers correspondants (RIB, KBIS, Statuts d'association) qui permettront à nos équipes de vérifier la validité des informations saisies.

Attention :



- Merci de vous munir d'un KBIS de moins d'un an
- Si au moins une de vos pièces justificatives fait l'objet d'une erreur de validation (non-conformité, illisible, ...), nos équipes invalideront votre demande et il vous sera demandé de modifier les informations saisies


La dernière étape du formulaire est un récapitulatif des données saisies dans les étapes précédentes. Vous pouvez vérifier ainsi les informations saisies, ainsi que vos pièces justificatives. Si vous souhaitez modifier les informations, un bouton précédent est disponible afin de revenir sur vos informations. Pour valider la conformité des informations, cochez la case « En cochant cette case, je valide la conformité des informations indiquées ci-dessus * » et cliquez sur « Valider ».

4. SIGNATURE DE CONVENTION

Après avoir validé vos informations, il est nécessaire de signer la (les) convention(s). Il vous suffit pour cela de cliquer sur le dossier Orange.

Statut de votre convention

| Convention | Statut | Signature |
|---------------------------|-------------------------|---|
| Livre Loisir 2018-2019 | En attente de signature |  |
| Manuel scolaire 2018-2019 | En attente de signature |  |

[Ajouter une convention](#) 

Vous pourrez alors signer électroniquement votre convention. Pour cela, vérifiez que le numéro de téléphone portable du responsable de la structure est bien renseigné, puis cliquez sur « Envoyer le SMS ». Un code à 6 chiffres vous sera envoyé par SMS. Saisissez ce code dans le champs « Code SMS » puis cliquez sur « Signer ».

×

Livre Loisir 2018-2019

Vous allez procéder à la signature électronique de votre convention.

Pour cela, un code à usage unique sera envoyé par SMS sur le numéro de téléphone portable du responsable de votre structure renseigné dans "Mes informations"

Votre code sera envoyé au numéro :

Il est obligatoire d'utiliser un numéro de téléphone mobile, capable de recevoir les SMS, afin de procéder à la signature électronique. Si aucun numéro n'a été renseigné ou qu'ils ne sont pas compatibles avec l'envoi d'un SMS, merci de mettre à jour votre fiche partenaire avant de procéder à la signature électronique de votre convention.

Télécharger la convention




MODIFIER LE NUMÉRO

ENVOYER LE SMS

Code SMS : *

SIGNER

Votre convention passera ensuite au statut « En attente de validation ». Cela veut dire que votre demande a été envoyée aux équipes Jeun'Est, qui s'occuperont de valider votre demande.

| Convention | Statut | Signature |
|---------------------------|--------------------------|---|
| Livre Loisir 2018-2019 | En attente de validation |  |
| Manuel scolaire 2018-2019 | En attente de signature |  |

Votre convention peut avoir différents statuts :

- En attente de signature : Vous devez signer électroniquement votre convention
- En attente de validation : Votre demande de conventionnement est en traitement par les équipes Jeun'Est
- En anomalie : Votre demande de conventionnement présente une erreur au niveau des informations que vous avez saisies dans le formulaire, veuillez vérifier la conformité des informations saisies
- Demande validée : Votre demande de conventionnement a été validée par les équipes Jeun'Est
- Demande refusée : Votre demande de conventionnement a été refusée par les équipes Jeun'Est

Chaque modification de statut de votre convention entraîne l'envoi d'un mail et vous pouvez suivre l'état de votre conventionnement via votre espace Partenaire.